

Question présentée par la députée :

M^{me} Maria Casares

Date de dépôt : 7 mars 2017

Question écrite urgente

Fiscalité des régulations collectives à Genève

Le Conseil d'Etat a lancé une vaste campagne de régularisation collective des travailleuses et des travailleurs sans statut légal dans le canton de Genève. C'est une avancée majeure et nous ne pouvons que soutenir cette initiative majeure. Dans la motion M 2192 du 10 mars 2014, il est mentionné un chiffre de 7000 personnes travaillant dans le secteur de l'économie domestique. Mais des chiffres plus précis sur le nombre de ces personnes ne sont pas divulgués.

Les syndicats et les associations travaillant avec les personnes sans statut légal demandent depuis 2010 une régularisation collective.

L'opération Papyrus devrait permettre à quelques milliers de sans-papiers d'obtenir un permis B ces deux prochaines années à Genève.

Cette initiative sans précédent mettra en lumière tout le travail de ces personnes jusqu'à présent estimées hypocritement dans « l'ombre ».

Compte tenu de ce qui précède, mes questions sont les suivantes :

- ***Quelle estimation fait le Conseil d'Etat du nombre de personnes en situation de régulation ?***
- ***Quelle estimation fait le département des finances concernant les rentrées fiscales secteur par secteur du travail domestique, du travail de la construction, du travail de l'hôtellerie et de la restauration et d'autres secteurs ?***
- ***Quelle estimation fait le département des finances concernant la quantification du nombre de places de travail selon les secteurs mentionnés dans la seconde question ?***